



Fédération
des Associations
d'Étudiant·e·x·s

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·X·S DE LA FAE DU 5 MAI 2025

Début à 18h15, salle 2024 Anthropole

Points de l'ordre du jour	Décisions
1. Formalités	Scrutateur·trice·x·s : Zoe Nyffeler (AEESP) et Bastien Pochon (Comité HEC) Ordre du jour : Adopté PV de l'AD du 7 avril 2025 : Adopté
2. Communications	-
3. Subventions	Deux associations ont déposé une demande de subvention à la FAE. Après évaluation des demandes, l'AD décide d'attribuer 8'582 CHF de subventions associatives. L'entièreté du budget « subvention associative » 2024-2025 a été attribuée.
4. Coordination interlutte ¹UNIL/EPFL	La FAE rejoint la coordination interlutte UNIL/EPFL.
5. Élections au Bureau exécutif	La candidate a retiré sa candidature. Il n'y a pas d'élection.
6. Élections : consultations sur la mise en place d'un préavis du Bureau	Le Bureau exécutif de la FAE a pris les différents avis de l'AD sur ce sujet, et reviendra avec des propositions de modification de fonctionnement des élections en automne 2025.
7. Coordination de communication inter- associations	L'AEL, l'AEDL et l'AEMML attendent leur prochaine réunion de comité pour confirmer leur participation à cette initiative. Les associations suivantes participent à cette initiative : AETSR, AEESP, HEC, AESC, AEGL.

¹ Point ajouté à l'ordre du jour sur demande du Bureau exécutif

8. Mobilisation contre la hausse des taxes²	-
9. Budget	La répartition du budget proposée par le Bureau exécutif de la FAE des 30'000 CHF attribués à la FAE est adoptée.
10. Réponse à la consultation du Conseil fédéral « Paquet d'allègement 27 »	La FAE répondra à la consultation du Conseil fédéral "Paquet d'allègements 27" selon les recommandations de l'UNES.
11. Divers	

1. Formalités

1. Élection des scrutateur·trice·x·s

Scrutateur·trice·x·s : **Zoe Nyffeler (AESSP)** et **Bastien Pochon (Comité HEC)**

Présences des associations : 8

Présence des délégué·e·x·s : 27

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Bureau exécutif de la FAE souhaite ajouter plusieurs points à son ordre du jour.

3.bis. Coordination interlutte

7. bis. Mobilisation contre la hausse des taxes

Pas d'opposition active aux demandes d'ajout du Bureau. L'ordre du jour est donc modifié.

3. Adoption du PV de l'AD du 7 avril 2025

Pas d'opposition active à l'adoption du PV.

Pas d'opposition à l'enregistrement de l'AD pour le PV.

2. Communications

1. Communications du Bureau

Récupol'

Nur Sentissi (Bureau FAE) explique que le projet se porte bien, et que l'épicerie est désormais ouverte plusieurs jours par semaine. Il nous manque toutefois quelqu'un qui pourrait travailler le mercredi et assurer les permanences.

² Point ajouté à l'ordre du jour sur demande du Bureau exécutif.

JEE

Nur Sentissi (Bureau FAE) explique que la conférence « Neurodiversité dans l'éducation : avancées et perspectives » en collaboration avec l'association Projet Solidaire s'est déroulée le 17 avril. Tout s'est bien passé, nous avons eu pas mal de participants·e·x·s.

Sangria

Tania Pedro Manuel (coprésidente) rappelle que l'événement Sangria se déroulera le 15 mai de 11h00 à 14h00 au pont de la Chamberonne. C'est un événement gratuit, en collaboration avec Unilive.

Trouve ton asso

Tania Pedro Manuel (coprésidente) explique que nous avons déjà entamé l'organisation de cet événement qui se déroulera le 14 octobre 2025. Cette année, le nom de l'événement a changé, ce sera dorénavant l'événement "Asso'Découverte". Il y aura de la musique, un apéro et des activités.

AD UNES

Maxime Oswald (coprésident) rappelle que l'AD de l'UNES s'est déroulée à Olten le 3 et 4 avril 2025. Durant cette assemblée, il y a eu des élections, tous les postes du comité de l'UNES ont été pourvus. Il remercie les délégué·e·x·s pour leur présence et leur engagement.

FORS

Tania Pedro Manuel (coprésidente) annonce que l'enquête va être lancée en octobre. Avant cela, des consultations vont être menées auprès de différents services de l'université pour nous aider à produire nos questions, et une première version du questionnaire sera soumise au FORS au début du mois de juin.

GT politique

Florent Cook (Bureau FAE) explique qu'une interpellation a été déposée au Grand Conseil par le député **Alexandre Rydlo (député PS)**. Il rappelle qu'une interpellation est une série de questions à l'attention du Conseil d'État. Cette interpellation vise à interroger le Conseil d'État sur 3 axes :

- Quels impacts les réductions budgétaires du canton auront sur le financement de l'université et de l'Office Cantonal des Bourses d'Étude (OCBE) ;
- Si les coupes annoncées par le Conseil Fédéral dans son « Paquet d'allègement 27 » entrent en vigueur, est-ce que le canton compte compenser ce manque budgétaire pour l'université de Lausanne ;
- Demande d'information sur l'avancement des travaux de révision de la loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle (LAEF). Dans quelle mesure le déficit du budget cantonal va affecter les discussions sur cette loi.

Bourse d'étude

Florent Cook (Bureau FAE) informe les délégué·e·x·s qu'un arrêté du Tribunal cantonal s'intéressant à la manière dont les bourses d'étude sont calculées dans le canton de Vaud a été publié il y a peu. Il s'agit en fait d'une requérante qui a demandé à avoir le calcul précis qui avait établi le montant de sa bourse. L'autorité en question n'a pas pu répondre et a renvoyé la question vers une autre entité qui n'a pas pu lui répondre non plus. Cet arrêt est important, car il pose de réelles questions sur le calcul des bourses. Nous nous coordonnons actuellement avec d'autres acteurs pour avancer sur ce dossier.

Règlement sur l'intégrité scientifique

Maxime Oswald (coprésident) explique que le questionnaire a été envoyé aux différents acteurs que la FAE souhaite consulter. Nous sommes actuellement en attente de la confirmation de la présidente du Conseil de l'UNIL pour savoir si nous pouvons partager les documents transmis à la FAE par le CUNIL à ces acteurs. Un rapport va être fait début juin au membre du CUNIL.

UNiverCities

Maxime Oswald (coprésident) explique ce qu'est UNiverCities : c'est un réseau qui met en lien des villes universitaires, pour renforcer les liens entre les étudiant·e·x·s, les universités et les villes dans lesquelles ils vivent. Cette année, l'événement s'est déroulé à Bolzano en Italie. La prochaine édition pourrait se dérouler à Lausanne en septembre. Il s'agira alors d'organiser des activités sur une journée ou deux pour accueillir les délégations estudiantines.

2. Communications des délégué·e·x·s
3. Communication des associations membres, des commissions et autres groupes
4. Communication externe

3. Subventions

Gabriel Quintas Rodriguez (SC) présente les préavis des subventions du Bureau exécutif de la FAE.

ASSOCIATION	MONTANT DEMANDÉ	PRÉAVIS DU BUREAU
LA MIELLERIE	700.-	700.-
UNILIVE	8'000.-	7'882.-
TOTAL	8'700.-	8'582.-

Tania Pedro Manuel (coprésidente) explique qu'un·e·x délégué·e·x s'est opposée au préavis du Bureau exécutif de la FAE pour la demande de l'association Unilive. L'association va donc défendre sa demande devant l'assemblée. Les délégué·e·x·s auront ensuite la possibilité de lui poser des questions. Après une discussion à huis clos, l'AD décidera de la somme accordée à l'association

Séverine Debons (présidente de l'association Unilive) et **Chloé Weisz (responsable programmation de l'association Unilive)** viennent donc présenter la demande de subvention de l'association Unilive. **Séverine** et **Chloé** expliquent que cette année Unilive fait une demande de subvention supplémentaire aux 10'000 CHF déjà versée annuellement au festival par la FAE. Cette demande est causée par différents éléments. Tout d'abord, Unilive est un festival gratuit, ce qui met une réelle tension sur ses finances, car il lui est difficile de compenser de potentielles pertes. Depuis l'année dernière, il y a eu des problèmes budgétaires notamment dû à la perte de gros sponsor. Il y a une recherche active de sponsoring, mais ce sont des démarches longues et

compliquées. A cela s'ajoute une hausse générale de tous les frais. Pour faire face à ces problèmes, différentes choses ont été mises en place. La scène Zélig a été réduite pour réduire les coûts. Le festival a augmenté ses marges sur les prix de la nourriture proposées. Toutefois, il reste difficile d'augmenter les prix de la nourriture, car le festival est destiné à des étudiant·e·x·s. Tous les chiffres de l'édition 2025 ne sont pas encore disponibles, mais le festival est en perte cette année. S'il ne trouve pas un moyen de compenser cette perte, le festival ne pourra pas s'engager dans une édition 2026.

Bastien Pochon (Comité HEC) demande le nombre d'entrées du festival pour l'édition 2025. **Séverine Debons (présidente de l'association Unilive)** répond qu'il y a eu 8'500 comptabilisées cette année. C'est un nombre d'entrées record, mais il y a eu peu de consommation de nourriture et boisson. **Bastien** explique que le Comité HEC demande souvent des sommes symboliques pour l'entrée à ses événements. Il demande s'il serait possible que le festival fasse la même chose, en mettant, par exemple, l'entrée à 5 CHF. **Séverine** répond que c'est une discussion que le festival a chaque année. Toutefois, la gratuité est un point important pour Unilive. De plus, la mise en place des bracelets cashless permettent un entre deux. Elle ajoute que la mise en place d'un prix d'entrée sera en discussion l'année prochaine, si d'autres solutions ne sont pas trouvées, ce sera fait à contrecœur. Si le festival devient payant, il faudrait aussi augmenter le budget de programmation.

Inès Forster Malka (AETSR) demande comment les frais de logistique du festival ont été réduits à 5'000 CHF pour l'année 2025, alors qu'on note une augmentation des charges administratives. **Séverine Debons (présidente de l'association Unilive)** explique qu'il n'y a plus de protection de sol, ce qui a réduit les coûts logistiques. Il y a aussi une tente qui a été enlevée. L'augmentation des charges administratives est causée par les 5'000 CHF de la [SUISA](#) (taxe sur les droits d'auteur et d'autrices) passées du compte « programmation » au compte « charges administratives ».

Logann Calderara (AEDL) ne voit pas pourquoi on ne devrait pas aider Unilive, quand il y a eu tant d'effort sur les budgets, et qu'il reste de l'argent dans le compte subvention.

Discussion à huis clos

Les délégué·e·x·s votent sur l'attribution ou non de la subvention de 7'882 CHF à l'association Unilive.

26 délégué·e·x·s pour, 1 abstention

L'association Unilive obtient une subvention de 7'882 CHF.

4. Coordination interlutte UNIL/EPFL

Matis Witindi (coordination interlutte UNIL/EPFL) intervient pour expliquer le fonctionnement et les buts de la coordination interlutte UNIL/ EPFL. Cette coordination est un consortium d'association qui a pour but d'unir leurs forces et coordonner les actions sur les campus UNIL/EPFL. La coordination est basée sur un texte fondateur qui permet de gérer les discussions et accueillir les associations. Les assemblées ont lieu tous les mois. La coordination travaille actuellement à la mise en place de son propre fonctionnement.

La coordination s'articule autour de plusieurs buts : renforcement et coorganisations des luttes, partager les besoins et ressources propres des différentes associations membres. Toutes les associations, les collectifs et les syndicats du campus UNIL/EPFL ont été contacté·es pour rejoindre cette coordination. On peut citer certaines structures qui ont déjà rejoint la coordination

: Amnesty HEL, AESSP, GRC, Plan Queer, etc. La FAE a également été contactée pour rejoindre la Coordination Interlutte.

Maxence Chevallet (AESSP) ajoute qu'en tant qu'association représentative, il est également possible de rejoindre la coordination interlutte. En effet, même si la FAE rejoint cette coordination, les associations représentatives peuvent agir différentes de la FAE. Il propose aux associations de passer voir comment se déroule une séance pour savoir si elles veulent rentrer ou non dans cette structure.

Logann Calderara (AEDL) demande ce qu'attend **Matis Witindi (coordination interlutte UNIL/EPFL)** des associations représentatives. **Tania Pedro Maunuel (coprésidente)** dit que le Bureau demande à l'AD si elle veut que la FAE participe ou non à cette coordination interlutte. **Logann** explique que certaines associations ne peuvent pas prendre des positions politiques. **Tania** ajoute que la FAE ne peut statutairement pas prendre de position tant que ça ne touche pas la vie des étudiant·e·x·s.

Matis Witindi (coordination interlutte UNIL/EPFL) explique qu'une association qui entre dans l'interlutte n'est pas tenue de soutenir toutes les positions de l'interlutte. Si une association ne souhaite pas soutenir un point, elle peut se désolidariser.

Bastien Pochon (HEC) demande à **Matis Witindi (coordination interlutte UNIL/EPFL)** son titre exact au sein de cette interlutte. **Matis** dit qu'il n'a pas un rôle plus important qu'une autre personne dans cette coordination. Il est membre d'Unipoly, et est étudiant entre la HEP et l'UNIL.

Inès Forster Malka (AETSR) demande comment s'organisera la participation de la FAE à cette coordination. **Tania Pedro Manuel (coprésidente)** explique que si la FAE adhère à cette coordination, ce seront des membres du Bureau exécutif qui iront aux réunions. Si une décision qui implique la FAE doit être prise au sein de cette coordination interlutte, elle devra passer devant l'AD avant d'être approuvé. **Maxence Chevallet (AESSP)** ajoute que l'AESSP fonctionne de la même manière avec la coordination interlutte.

Logann Calderara (AEDL) explique qu'il lui semble important que la FAE participe à cette coordination.

Matis Witindi (coordination interlutte UNIL/EPFL) explique que les associations représentatives peuvent aussi participer à cette coordination, même si la FAE les représente déjà de fait. C'est une manière de faire valoir ses intérêts spécifiques, de se former sur les manières de fonctionner d'autres entités, et de s'informer sur les actions du campus. Il pense que c'est important de créer cet espace politique pour discuter de l'actualité du campus et des problématiques de chacun. **Maxence Chevallet (AESSP)** ajoute que c'est une manière de se coordonner sur des sujets importants, comme celui de la hausse des taxes.

Inès Forster Malka (AETSR) demande si on peut signer de manière ponctuelle certaines prises de position. **Matis Witindi (coordination interlutte UNIL/EPFL)** répond que pour faire partie de la coordination, les associations ne peuvent pas manquer plus de trois réunions à la suite, sinon elle sera radiée. Toutefois, l'association pourra revenir par la suite.

Discussion à huis clos

→ **Tania Pedro Manuel (coprésidente)** propose le vote suivant : **Acceptez-vous que la FAE rejoigne la coordination interlutte UNIL/EPFL ?**

19 délégué·e·x·s pour, 8 délégué·e·x·s contre, 0 abstention

La FAE rejoint la coordination interlutte UNIL/EPFL

5. Élections au Bureau exécutif

Tania Pedro Manuel (coprésidente) annonce que la candidate a retiré sa candidature. Il n'y aura donc pas d'élections aujourd'hui.

6. Élections - Préavis du bureau

Tania Pedro Manuel (coprésidente) explique que ce point traitera des procédures d'élection de nouveaux membres du Bureau exécutif de la FAE. Il fait suite à des interrogations de certain·e·x·s délégué·e·x·s sur la possibilité du Bureau exécutif de donner son avis aux délégué·e·x·s sur les différentes candidatures présentées aux AD. Pour le moment, il n'y a aucune information dans les statuts de la Fédération indiquant si le Bureau peut ou non donner son préavis sur l'élection des candidat·e·x·s. Ainsi, l'introduction d'un tel préavis pourrait être mis en place. Ce préavis pourrait aider les délégué·e·x·s à faire un choix entre les différent·e·x·s candidat·e·x·s. Toutefois, cela pourrait aussi limiter la diversité au sein du Bureau, en laissant les membres recruter uniquement des personnes avec lesquelles ils ont des affinités préalables. Cela pourrait limiter la diversité d'opinion, et donc la représentativité de la FAE.

Tania Pedro Manuel (coprésidente) souhaite entendre l'avis des délégué·e·x·s concernant la mise en place d'un tel préavis.

Zoé Nyffeler (AESSP) pense que la mise en place d'un préavis pourrait, en effet, favoriser un certain entre soi au sein du Bureau. Toutefois, pour l'élection de la coprésidence du Bureau exécutif de la FAE, elle pense qu'un préavis pourrait aider les délégué·e·x·s à prendre des décisions plus éclairées. **Florent Cook (Bureau FAE)** précise que pour la coprésidence, la sélection se fait à l'interne. Quand le Bureau présente une personne à la coprésidence, cela signifie normalement que cette personne est la plus compétente et disponible pour assumer ce rôle. **Chiara Deslex (AESC)** ajoute que pour les élections de coprésidence auxquelles elle a participé, le débat tournait plus autour de la disponibilité des candidat·e·x·s pour assumer cette charge de travail.

Chiara Deslex (AESC) pense qu'il serait bénéfique pour la FAE que le Bureau exécutif puisse informer les délégué·e·x·s s'il trouve qu'une candidature ne correspond pas aux valeurs de la Fédération. Elle pense que les délégué·e·x·s ont assez de recul et de sens critique pour ne pas être trop influencé·e·x·s par ce préavis.

Bartholomé Chale (AESSP) pense que le Bureau devrait au moins pouvoir dire s'il pense pouvoir collaborer sereinement avec une personne ou non.

Maxence Chevallet (AESSP) demande quelles sont les étapes pour les personnes qui candidatent au Bureau exécutif de la FAE avant de se présenter aux élections devant l'AD. **Tania Pedro Manuel (coprésidente)** explique que la coprésidence rencontre chaque candidat·e·x pour discuter avec elles·eux de leurs motivations, du fonctionnement de la FAE et des démarches d'élection. Le

Samia Benoit (AEML) pense que serait une bonne chose si le Bureau pouvoir dire s'il pense que la collaboration avec le ou la candidat·e·x semble possible. Elle pense toutefois que ce ne serait pas une bonne chose de pouvoir donner ses préférences entre les différent·e·x·s candidat·e·x·s.

Maxence Chevallet (AESSP) pense que l'avis du Bureau est important. Il pourrait alors être utile d'effectuer des recherches sur certains profils avant de les présenter à l'AD, pour avoir un préavis le plus éclairé possible. Il pense qu'il est difficile de donner un avis en faisant uniquement des rencontres rapides avec les candidat·e·x·s. **Myriam Schneider (SG)** explique que les rencontre permettent tout de même de connaître les candidat·e·x·s. C'est en général un moment où l'on discute des projets de la FAE qui leur tiennent à cœurs, des projets qu'ielx souhaiterait mettre en place, et de leurs motivations à rejoindre la FAE. **Tania Pedro Manuel (coprésidente)** ajoute qu'à la suite de ces rencontres, si une personne semble problématique, cela est rapporté et discuté avec le Bureau. Mais ce sont des cas très rares.

Florine Cart (AEL) pense qu'il faudrait faire un préavis que dans le cas où une personne ne semble pas du tout en phase avec les valeurs et actions de la FAE. **Bartholomé Chale (AESSP)** pense qu'il faudrait plutôt mettre en place un préavis systématique, pour éviter de biaiser l'avis des délégué·e·x·s.

Tania Pedro Manuel (coprésidente) remercie les délégué·e·x·s pour leurs prises de parole. Le Bureau exécutif de la FAE va analyser ces différents points, et reviendra vers l'AD prochainement.

7. Coordination communication inter-asso

Margot Lamare (Bureau FAE) explique que sur le campus UNIL, les étudiant·e·x·s ne sont pas au courant de la possible hausse des taxes d'études. Elle explique que dans le cadre de l'engagement commun des associations représentatives pour une information claire et accessible auprès des étudiant·e·x·s, l'équipe en charge de la communication au sein du Bureau exécutif de la FAE souhaite présenter un projet en réponse à l'actualité préoccupante concernant la hausse des taxes universitaires. Elle propose d'organiser de courtes allocutions (maximum 10 minutes) au début de certains cours majeurs de première, deuxième et troisième année de Bachelor. L'objectif est d'informer efficacement l'ensemble des étudiant·e·x·s sur la situation actuelle et ses implications. La présentation débutera par une synthèse de la situation politique actuelle. Dans un second temps, nous exposerons les différentes possibilités d'engagement personnel pour les étudiant·e·x·s. Enfin, nous présenterons des ressources ainsi que des liens utiles pour s'informer et approfondir le sujet. Chaque intervention sera assurée par un binôme composé d'un·e·x membre·x du Bureau de la Fédération et d'un·e·x représentant·e·x d'association représentative. Ce format vise à renforcer la coopération inter-associative et à porter une parole collective et unie.

Margot Lamare (Bureau FAE) rappelle qu'il n'y a pas d'engagement politique à avoir de la part des associations représentatives. Les associations représentatives ont plus comme rôle de faire le lien entre la FAE et les étudiant·e·x·s, car les étudiant·e·x·s connaissent plus leurs associations de facultés que la FAE. **Isabelle Birkhäuser (Bureau FAE)** ajoute que le but serait de créer un groupe de communication inter-association, de manière à pouvoir coordonner ces actions en lien avec la hausse des taxes. Les associations représentatives pourraient aider la FAE à trouver les cours les plus fréquentés par les étudiant·e·x·s pour que ces interventions aient le plus d'impact possible.

Philippe Traglia (AEGE) serait d'accord de faire ces interventions avec la FAE, mais ne voudrait pas que ce soit que la FAE qui prenne la parole. L'AEGE aimerait se sentir plus impliquée dans les actions mises en place par la FAE. **Isabelle Birkhäuser (Bureau FAE)** dit que c'est une bonne

chose que les associations représentatives souhaitent s'impliquer dans ces démarches. Elle ajoute que la FAE a créé un script informatif sur la situation de la hausse des taxes, mais l'association qui fait les présentations peut toujours donner son avis et faire cette présentation comme elle le souhaite.

Florine Cart (AEL) pense que c'est une bonne idée, mais dit qu'il est difficile d'aller dans les cours de lettre, car ce sont souvent de petites classes. Elle peut toutefois faire une liste des cours principaux. Elle explique aussi qu'il y aura de gros changements au comité de l'AEL pour la rentrée, il faudra contacter les prochains comités pour s'assurer du suivi du projet.

Maxence Chevallet (AESSP) demande s'il avait été considéré d'intégrer l'intersyndicale contre la hausse des taxes à ce projet. **Isabelle Birkhäuser (Bureau FAE)** explique que cela pourrait être une possibilité à l'avenir, mais pour le moment le but est principalement de collaborer avec les associations représentatives. **Maxence Chevallet (AESSP)** pense qu'il serait bien d'ajouter une personne de la coordination de l'intersyndicale dans ce GT pour les tenir au courant.

Zoé Nyffeler (AESSP) demande si l'AD doit voter pour mettre en place ce projet, ou s'il s'agit uniquement d'une communication. **Margot Lamare (Bureau FAE)** répond que l'organisation est déjà faite. Le but est de préparer au mieux et au plus vite les interventions dans les amphithéâtres, car dans quelques semaines, il y aura déjà les examens, et les étudiant·e·x·s ne seront plus réceptif·ve·x·s à nos communications. Il faut donc voir quelles associations sont d'accord de s'engager dans ce projet au plus vite.

Tania Pedro Manuel (coprésidente) demande quelles associations souhaite participer à ce projet, et intervenir dans les amphithéâtres aux côtés de la FAE pour sensibiliser contre la hausse des taxes. Si une association est d'accord de participer à ce projet, il faudra qu'elle donne une personne de contact à ajouter dans ce GT.

- **Samia Benoit (AEML)** explique que le comité de l'AEML va changer, elle transmettra les noms des nouveaux membres dans quelques jours.
- **Florine Cart (AEL)** explique que l'AEL doit consulter le comité avant de donner une réponse.
- **Logann Calderara (AEDL)** explique qu'il doit aussi attendre la réunion de comité de l'association avant de donner une réponse.

Pour le moment, les associations qui souhaitent participer à ce projet sont les suivantes : AETSR, AESSP, HEC, AESC, AEGE.

Tania Pedro Manuel (Coprésidente) demande aux associations de communiquer le nom de la personne en charge de la communication au sein de l'association, pour mettre en place cette collaboration. Le nom du contact est attendu avant la fin de la semaine.

8. Mobilisation contre la hausse des taxes

Florent Cook (Bureau FAE) souhaite résumer les actions menées par le comité exécutif de la FAE en faveur de la lutte contre la hausse des taxes depuis la dernière AD.

- La résolution de l'intersyndicale contre la hausse des taxes a été adoptée par son l'assemblée générale, et cosigné par une trentaine d'associations, syndicat et collectifs.

- Ce communiqué a été présenté lors d'une conférence de presse qui s'est tenue en avril à la Maison du Peuple de Lausanne. Cette conférence a eu une grosse résonance médiatique, et nous nous en félicitons.
- Aujourd'hui, il y a eu une mobilisation de l'intersyndicale qui s'est tenue dans le bâtiment Anthropole. Ce rassemblement a permis encore une fois d'expliquer la situation et d'informer les étudiant·e·x·s sur le campus. Nous avons également discuté de la mise en place d'une marche en juin, avant le début des examens, pour visibiliser le sujet. Des groupes de travail, de communication et d'organisation de cette marche ont été créés.

Isabelle Birkhäuser (Bureau FAE) ajoute que le 1^{er} octobre 2025 il aura une journée de mobilisation organisée sur initiative de l'UNES. Cette date du 1^{er} octobre a été choisie car du 2 au 7 octobre 2025 se dérouleront les discussions de la commission des finances du Conseil des États sur l'allègement du budget 2027. Le but est d'avoir des mobilisations visibles, qui informent la société civile et le monde politique afin d'influencer ces discussions. Il y aura des actions décentralisées dans différentes universités (Bâle, Zurich, Lucerne, Berne, Lausanne et Genève). À Lausanne, nous avons prévu d'organiser un programme d'événement comprenant des workshope, stands, conférence, etc... Le but est de produire un programme de mobilisation structuré en collaboration avec la Direction et toutes les entités qui souhaitent se mobiliser sur le campus. Ces mobilisations serviront à informer la communauté UNIL des coupes dans la recherche et des possibles hausses de taxes. Notre but est de se mobiliser contre la hausse des taxes d'étude, mais également des coupes dans la recherche.

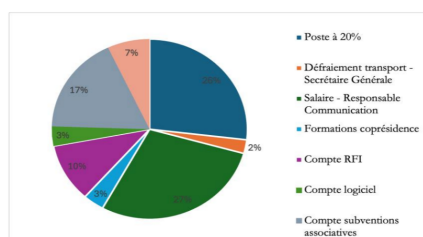
Inès Forster Malka (AETSR) demande si les associations devraient relayer les informations à propos de ces événements. **Isabelle Birkhäuser (Bureau FAE)** répond que ce serait une bonne chose.

9. Budget

Maxime Oswald (coprésident) rappelle que Bureau exécutif de la FAE a obtenu une augmentation de son budget annuel de 30'000 CHF. Le Bureau propose de répartir cette somme de la manière suivante :

Montant à allouer : 30'000

Allocation :	Remarques	Montant	Pourcentage
Poste à 20%	Création d'un poste à 20% (annualisé et sans 13e salaire) pour un·e·x attaché·e·x parlementaire	7 680 CHF	26%
Défraiment transport — Secrétaire Générale	Budget forfaitaire de 702.- pour couvrir les frais de transport de la SG (montant équivalent à un abonnement TL annuel)	702 CHF	2%
Salaire — Responsable Communication	Engagement RC (à 15% annualisé à 22.5.-/h avec 13e salaire)	8 190 CHF	27%
Formations coprésidence	Montant de 1000.- alloué aux formations pour la coprésidence	1 000 CHF	3%
Compte RFI		3 000 CHF	10%
Compte logiciel		1 000 CHF	3%
Compte subventions associatives		5 000 CHF	17%
Compte Care		2 000 CHF	7%
Total dépensé		28 572 CHF	95%
Montant restant		1 428 CHF	5%



Yasmine Tounsi (AESSP) demande quelles formations sont envisagées pour la coprésidence. **Tania Pedro Manuel (coprésidente)** répond qu'il pourrait s'agir de formation en lien avec le monde associatif, comme celles de [Bénévolat Vaud](#). Cette année, par exemple, la coprésidence a suivi la formation en gestion de conflits.

→ **Maxime Oswald (coprésident)** propose le vote suivant : **Acceptez-vous la répartition proposée par le Bureau exécutif de la FAE des 30'000 CHF attribués à la FAE ?**

Il n'y a pas d'opposition à l'adoption du budget.

La répartition du budget proposée par le Bureau exécutif des 30'000 CHF attribués à la FAE est adoptée.

10. Consultation du Conseil fédéral “Paquet d'allègements 27”

Maxime Oswald (coprésident de la FAE) rappelle qu'en janvier 2025, le Conseil fédéral a adopté le projet de consultation relatif au paquet d'allègements 27. Ce projet vise à alléger le budget fédéral à partir de 2027. Ces mesures d'allègement toucheront le domaine FRI, et pourront provoquer une hausse des taxes d'études. Le Conseil fédéral a lancé une consultation sur son “Paquet d'allègements 27”. La procédure de consultation dure jusqu'au 5 mai 2025. Ses résultats serviront de base à la rédaction du message, que le Conseil fédéral prévoit d'adopter à l'intention du Parlement en septembre 2025. Si ce calendrier est respecté, les Chambres fédérales pourront examiner le programme d'allègement budgétaire 2027 durant la session d'hiver 2025. L'UNES a élaboré une réponse à cette consultation. Elle a été mise à disposition des délégué·e·x·s dans le all-in de préparation de l'AD.

→ **Maxime Oswald (coprésident)** propose le vote suivant : **Acceptez-vous que la FAE réponde à la Consultation du Conseil fédéral “Paquet d'allègements 27” selon les recommandations de l'UNES ?**

Il n'y a pas d'opposition active.

La FAE répondra à la consultation du Conseil fédéral “Paquet d'allègements 27” selon les recommandations de l'UNES.

11. Divers

Au revoir à Florine et Chiara

C'était la dernière Assemblée des Délégué·e·x·s pour **Florine Cart (AEL)** et **Chiara Deslex (AESC)**. Elles remercient les délégué·e·x·s et le Bureau pour leur collaboration, et en retour, ielxs la remercient également pour leurs implications.

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont :

Tania Pedro Manuel (coprésidente), **Maxime** Oswald (coprésident), **Clara** Motta, **Florent** Cook, **Isabelle** Birkhäuser, **Margot** Lamare, **Nur** Sentissi

Secrétaire générale : **Myriam** Schneider (PV)

Secrétaire comptable : **Gabriel** Quintas Rodriguez

Responsable communication : **Chiara** Gallé

Liste de présences :

Prénom	NOM	Faculté	Associations
Yoann	VARONE	FBM-Biologie	AEML
Marine	STOLL	FBM-Biologie	AEML
Samia	BENOIT	FBM-Biologie	AEML
Aloys	FROIDEVAUX	FDCA-Crim.	AESC
Crystel	ALTENRIED	FDCA-Crim.	AESC
Erika ³	CASTRILLÓN	Lettres	AEL
Florine	CART	Lettres	AEL
Macha	DJOKIC	Lettres	AEL
Emilie	MONRAT	FDCA – Droit	AEDL
Logann	CALDERARA	FDCA – Droit	AEDL
Inès	FORSTER MALKA	F TSR	AETSR
Luca	WIRTHNER	Géosciences	AEGE
Philippe	TRAGLIA	Géosciences	AEGE
Anja	CANOVIC	HEC	Comité HEC
Bastien	POCHON	HEC	Comité HEC
Dana	SIBLINI	HEC	Comité HEC
Mathieu	AREGGER	HEC	Comité HEC
Bartholomé	CHALÉ	SSP	AESSP
Eliot	ROTACH	SSP	AESSP
Maxence	CHEVALLET	SSP	AESSP
Yasmine	TOUNSI	SSP	AESSP
Zoé	NYFFELER	SSP	AESSP

Délégué·e·x·s tiré·e·x·s au sort

Prénom	NOM	Faculté
Alessio	GRASSI PIRONE	HEC
Chiara	DESLEX	FDCA
Dimitri	HAUSAMMANN	Lettres
Ian	PILET	SSP
Lara	PRODANOVIC	FDCA

³ Erica Castrillón (AEL) n'est pas présente, mais fait procuration de vote à Florine Cart (AEL).

Invité·e·x·s

Prénom	NOM	Institution
Séverine	DEBONS	Unilive
Chloé	WEISZ	Unilive
Matis	WITINDI	Coordination interlutte UNIL/EPFL